

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > L'escroc du vignoble persiste et signe

L'escroc du vignoble persiste et signe

Par *Anonyme*

Créé le 02/12/2010 07:33

AISNE-MARNE. La semaine dernière, un faux commerçant était arrêté. Relâché depuis, il n'a pas pour autant stoppé son « business ». Les enquêteurs sont revenus le chercher.

EN six mois, l'arnaqueur a « pigeonné » près d'une vingtaine de viticulteurs dans l'Aisne et la Marne. Près de 4 000 bouteilles sont tombées dans son escarcelle, pour un préjudice estimé à de 50 000 euros.

Ce faux commerçant, âgé de 54 ans et originaire de Sissonne, à côté de Laon a imaginé un stratagème pour récupérer des cartons de champagne « à l'œil » auprès des exploitants.

L'homme a commencé son périple en juin dernier dans la Marne, puis a continué vers l'Ouest, dans le Sud de l'Aisne (*). À chaque coup, il a emporté une vingtaine de cartons, soit entre 100 et 200 bouteilles, en demandant un paiement différé.

La marchandise a été emmenée, mais les professionnels attendent toujours leur règlement.

« Il s'est présenté comme un revendeur. Il était plutôt bien habillé, propre sur lui », décrit une victime sud-axonaise. Son pas-de-porte serait basé à Couvron-et-Aumencourt, dans le Laonnois. En réalité, l'épicerie désignée est fermée depuis belle lurette ! Mais l'escroc montre sa « bonne foi » en présentant des documents prouvant qu'il est bien inscrit au registre du commerce.

Il continue à démarcher

Au fil de ses méfaits, l'homme mettra au point un autre argument. Le butin de ses premiers larcins lui permet de verser un acompte chez certaines de ses victimes. Il conseille alors aux autres de les contacter pour prouver son honnêteté !

La cargaison emportée, il revend ses achats à des connaissances. Apparemment à un prix moins élevé que celui auquel il les a « achetés ». Preuve d'un sacré flair pour le commerce...

Les gendarmes de la compagnie de Château-Thierry ont été avertis de ce manège début novembre. Après une première phase d'enquête, le Sissonnais a été placé en garde à vue la semaine dernière, puis relâché. Cette « rencontre » est loin de l'avoir refroidi. Depuis, il a continué, en démarchant dans le canton de Charly-sur-Marne, il a cherché à passer commande chez des vigneron de Crouettes-sur-Marne ou Chézy-sur-Marne.

Mardi matin, les militaires sont donc de nouveau venus frapper à la porte de son domicile à Sissonne. Là, les enquêteurs ont découvert que les affaires continuaient pour le quinquagénaire. Une dizaine de cartons se trouvaient à son domicile. Placé de